



Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



Numéro 138 - Automne 2016



PPNa Contact
Périodique trimestriel

Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but
lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902

BIC : GKCCBEBB

***Cotisation annuelle* : 7,5 €**

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

***Le PPNa est membre
d'Inter-Environnement Wallonie***

Sommaire

Éditorial

Elle est revenue !.....3

Notre histoire locale

Armistice du 11 novembre 1918.....4

Notre patrimoine linguistique

Le wallon condrusien (et liégeois) (5)7

Nature

Le hérisson des jardins,
une espèce menacée14

Notre patrimoine local

Chapelle du thier des Raves
(ou vôte des Mwérts).....16

Vie de l'Association

Balade de l'automne17

Journées du patrimoine 2016
(10 & 11 septembre)17

Notre barbecue traditionnel :
dimanche 10 juillet 2016.....18

Balade dans la vallée du Triffoy,
dimanche 14 août19

Elle est revenue !

Il y a deux ans déjà, nous découvrons avec consternation et indignation, une statue disloquée, abandonnée le long d'un mur, non loin du musée de la Fondation Blavier, à deux pas de la tonnelle abritant du soleil de juillet les membres du PPNa réunis à l'occasion du traditionnel barbecue.

Il s'agissait de la statue dédiée à la mémoire des victimes nandrinoises des deux guerres mondiales. La tempête et l'usure sournoise du temps l'avaient précipitée au bas du socle sur lequel elle trônait depuis des décennies.

Alarmé par son triste sort, le PPNa intervint auprès du pouvoir communal et auprès des responsables de la cellule locale des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre (FNAPG) afin qu'elle soit restaurée. Des réflexions inattendues formulées par les représentants locaux de cette association, se référant à des avis d'"anciens" qu'on leur aurait rapportés, contrarièrent la procédure de restauration de la statue.

Le PPNa s'adressa, dès lors, aux responsables provinciaux et nationaux de la FNAPG. Une réponse nationale mit du temps à nous parvenir, mais elle fut positive. S'impliquant d'une façon concrète dans cette restauration, le PPNa contacta divers organismes patrimoniaux de la Région wallonne, obtint le nom de trois restaurateurs potentiels et l'assurance de l'octroi possible de subsides.

Malheureusement, les exigences présentées par l'organisme wallon en charge de l'attribution de subsides à la commune furent déraisonnables et peu respectueuses de la gestion des deniers publics. Il aurait, en effet, fallu atteindre une somme trois fois plus élevée que celle mentionnée sur le devis présenté par un artisan de Tinlot au collège communal pour pouvoir obtenir un subside ! C'est pourquoi, le collège, soucieux d'éviter des frais inutiles, a décidé de prendre à charge de la commune le coût total de la restauration.

Nous exprimons, à nouveau, notre vive satisfaction et adressons nos sincères remerciements aux responsables communaux qui ont répondu favorablement au souhait de nombreux Nandrinois. Comme nous, ceux-ci estimaient que la restauration de cette statue relevait d'un devoir moral et de mémoire à l'égard des victimes des deux guerres.

Cette restauration répondait aussi aux objectifs de défense du patrimoine communal chers au PPNa. Ajoutons que tant le travail effectué par le restaurateur que le travail soigné accompli par le personnel du service des travaux méritent des éloges.

Nous espérons fermement que cette restauration ne sera pas l'objet d'une polémique stérile et inconvenante. ■

Notre histoire locale

Armistice du 11 novembre 1918

Jour mémorable de la signature, à Rethondes, par les puissances en guerre depuis quatre ans de l'armistice.

Mais que signifie, au juste, le mot "armistice" ? Ce mot est issu du latin "arma" qui signifie "les armes" et du verbe "sistere" qui signifie "arrêter". Le dictionnaire "Robert" le définit comme étant "une convention conclue entre des belligérants afin de suspendre les hostilités". Il ajoute qu'un armistice "précède souvent la signature d'une paix définitive". "Suspendre", c'est arrêter momentanément, interrompre. Le sens profond du terme employé en 1918 fut, en fin de compte, respecté, puisqu'une vingtaine d'années plus tard, les hostilités reprirent...

Mais quels étaient les belligérants en 1914 ? Il y avait d'un côté "les pays de l'Entente" et de l'autre la "Triple Alliance = les puissances centrales".

Faisaient partie de l'Entente : la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Russie (jusqu'à sa capitulation le 3 mars 1918), les États-Unis (à partir du 02 avril 1917) et l'Italie (à partir du 23 mai

1915), la Roumanie et le Portugal (1916), la Grèce (1917). Parmi les puissances centrales, on comptait : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, la Bulgarie(1915). (L'Italie faisait partie avant 1915 de la "Triple Alliance" avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Elle hésita à basculer dans un camp ou dans l'autre en fonction des propositions territoriales que lui firent les belligérants. Elle entra en guerre malgré l'opposition de la majorité de la population.) L'entente disposait d'un potentiel de population nettement plus important que l'Alliance. Ainsi, elle n'aligna que 147 divisions d'infanterie contre les 167 de l'Entente.

La signature de l'armistice arrachée aux Allemands, conscients de la supériorité militaire des alliés occidentaux, soutenus efficacement par les Américains, provoqua une liesse populaire dans les villes et villages français, belges, britanniques, etc. Ce ne fut pas le cas, on s'en doute, dans certains milieux en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Une large frange du peuple allemand, influencé par les idées révolutionnaires marxistes, internationalistes, avait fondé des conseils d'ouvriers et de soldats qui exigeaient la fin de la guerre. Des représentants d'un conseil de soldats se présentèrent d'ailleurs, au siège du parti socialiste à Liège où ils furent éconduits... Une autre partie de la population allemande issue de la bourgeoisie resta convaincue que l'armée avait été trahie de l'intérieur et développa l'idée du coup de poignard dans le dos.

Quelles furent les grandes conséquences de la Grande Guerre ? La fin de la Grande guerre bouleversa les régimes politiques en Europe. Trois grands empires s'effondrèrent.

Le deuxième Reich en Allemagne dont l'empereur, Guillaume II, dut abdiquer et s'exiler aux Pays-Bas où il mourut en 1941. Le 9 novembre 1918 fut proclamée la République.

L'empire austro-hongrois explosa, donnant naissance à différents états indépendants, dont l'Autriche, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Le dernier empereur, Charles I^{er}, petit-neveu de François-Joseph, décédé le 22 novembre 1916, époux de la célèbre impératrice Sissi, dut, lui aussi, abdiquer bien qu'il ne fut pas responsable de l'entrée en guerre de son pays et qu'il eût, dès son accession au trône, tenté de mettre un terme à la guerre, malgré les pressions du Kaiser allemand.

Quant à l'empire russe, son sort avait été scellé par l'assassinat de toute la famille impériale le 17 juillet 1918 à Ekaterinbourg, dont le responsable communiste de l'époque était Boris Eltsine.

Les conditions imposées à l'Allemagne, sous la pression des Français (Foch), par le traité de Versailles (28 juin 1919) furent particulièrement sévères.

- Perte de l'Alsace-Lorraine
- Perte de toutes ses colonies (Togo, Cameroun, Rwanda-Burundi, Tanzanie, Namibie, etc.)
- Perte d'Eupen, Malmedy et la Vennbahn
- Perte de territoires au profit du Danemark
- Perte de territoire au profit de la Pologne : Corridor de Danzig
- Danzig déclarée "ville libre"
- Annexion de la Sarre pendant 15 ans par la France
- Occupation de la rive gauche du Rhin pour plus de 10 ans
- Perte de tous ses brevets (ex. aspirine de Bayer)
- Suppression de droits de douane pour certaines marchandises provenant des pays vainqueurs
- Démilitarisation de la Rhénanie (Cologne, Mayence, Coblenche)
- Armée limitée à 100 000 hommes
- Livraisons de 5 000 canons, 25 000 avions, tous les blindés et toute la flotte
- Amende de 132 milliards de marks-or

Ces exigences exorbitantes réduisirent la population à la misère entraînant une inflation hallucinante et créant un terreau fertile pour le nationalisme exacerbé du NSDAP, Parti national-socialiste des travailleurs allemands d'Adolf Hitler.

Le traité de Versailles eut comme cadre le palais de Versailles, choisi afin d'effacer symboliquement l'humiliation de la défaite française de 1870. C'est dans le palais de Versailles que fut proclamé le 18 janvier 1871 l'empire allemand (le deuxième Reich) avec Guillaume II comme empereur. C'est pour des raisons similaires d'amour propre humilié que les Allemands, en 1940, exigèrent la capitulation de la France dans le même wagon, à Rethondes où ils avaient signé l'armistice de 1918.



Le wallon condrusien (et liégeois) (5)

Comment écrire le wallon ?

Dans un bulletin précédent, nous avons énoncé quelques règles d'orthographe du wallon liégeois (et donc condrusien). Ces règles étaient basiques et fort insuffisantes pour nos lecteurs intéressés par ce sujet. C'est pourquoi nous avons décidé de les préciser et de les compléter. Nous avons aussi ajouté de nombreux exemples. Nous utiliserons, comme nous l'avons signalé dans le bulletin précédent, la graphie de Jules Feller, adoptée par Jean Haust.

Rappelons aussi que, chaque fois que la voyelle "a" comporte le signe diacritique¹ "o", elle se prononce à Liège et dans une partie de sa périphérie (on) comme dans le mot anglais "hall" tandis qu'à Nandrin, elle se prononce [a:] comme dans le mot français "pâte".
Donc : (on) = djârdin, âbe, tâve, ârmâ, tchâr à Liège, Herve, etc.
mais [â] = djârdin, âbe, tâve, ârmâ, tchâr à Nandrin, Seraing, Huy...

Nous savons que l'alphabet français comporte 26 lettres, dont six voyelles² et vingt consonnes³. L'alphabet wallon, lui, ne comporte que 25 lettres, car la lettre "x" n'est pas employée.

- 1. On écrit deux consonnes**, seulement, quand elles sont prononcées.
ex. i courrè - addicion - mâssî - hôssi lès spales - addjudant/adjutant
fr. il courra - addition - sâle - soulever, hausser les épaules - adjudant
et aussi : èlle + voyelle [ell] = èlle a freû - èlle èst malâde
elle a froid - elle est malade
Mais on écrit le son [s] "ss" entre deux voyelles ou quand un "e" muet⁴ suit.
ex. assé/assez - hossî - ine bièsse - à mèsse - halcrosse
fr. assez - secouer - une bête - à la messe - maladif
En français, c'est le plus souvent l'arbitraire. Citons comme exemples : citron, citronnade mais : limon, limonade et Breton, Bretonne mais : Lapon, Lapone/Laponne.

2. **On écrit donc une seule consonne** quand on n'en prononce qu'une seule.

ex. come - soner - abé - dji done - ôrdoner - oreûr - grifoner - èfôrt - alûre

fr. comme - sonner - abbé - je donne - ordonner - horreur - griffonner - effort - allure

et de même : èle + consonne [el] = èle court - èle keûd - èle va elle court - elle coud - elle va

3. **Certaines consonnes finales**, bien que muettes, s'écrivent comme dans le mot français.

ex. long - assez/assé - mi fis - pwis - târd - dint - rat - deût - Djudas - pwès

fr. long - assez - mon fils - puis - tard - dent - rat - doigt - Judas - poids

Si la consonne finale est prononcée, on la fait suivre d'une minute⁵

ex. li meû d'awous' - dèl nut' - on bouc' -on boûf' - on cok'/coq' - on nouk' - noûf'- gos'

fr. le mois d'août - pendant la nuit - un bouc - un bœuf - un coq - un nœud - neuf - goût

4. **Les consonnes muettes**, à l'intérieur des mots, sont supprimées quand la consonne est muette dans le mot français correspondant (avec des exceptions fort illogiques).

ex. batème - rèspèt - syince - lontins

fr. baptême - respect - science - longtemps

5. **L'apostrophe s'emploie :**

- 5.1. pour indiquer qu'une consonne se prononce à la fin d'un mot (on la fait suivre d'une apostrophe, appelée "minute").

ex. li nut' - li brès' - li meûs d' djulet' - on mâva gos' - on Madjis' - mâs' - plonk' - fris'

fr. la nuit - le bras - le mois de juillet - un mauvais goût - un vaurien - mars - plomb-frais

Mais : mâlemint - on makèt - on haring - friskèt

fr. méchamment - une lubie - un hareng - un peu frais

- 5.2. pour indiquer l'élision⁶ d'une voyelle : par ex. "e" muet (voir ci-dessous).

ex. èco + ine → èco'ne fèye - po doner → po d'ner - nos vinans → nos v'nans

fr. encore une fois - pour donner - nous venons

6. **La voyelle "e" à la fin d'un mot** est muette, mais elle s'écrit !
 ex. ine feume [inn fem] - ine bacèle - in ome - ine tâve - ine âbe
 - ine loce - mostâde
 fr. une femme - une fille - un homme- une table - un arbre - une
 louche - moutarde
 À l'intérieur des mots, quand elle est muette, elle est généralement
 supprimée dans l'écriture et son élision est indiquée par une
 apostrophe.
 ex. atenance → at'nance - i toumerè → i toum'rè - coveteu →
 cov'teu → cof'teu - bol'djî
 fr. dépendance - il tombera - couverture - boulanger
7. **La voyelle "e" qui se prononce (è / ai)** a toujours l'accent grave
 (è) et est généralement brève.
 ex. t'ès bièsse - lès vaches - ine bèrwète - ine bèle bâcèle - on
 norèt - on pièle
 fr. tu es bête - les vaches - une brouette - une belle fille - un foulard
 - un garnement
 Mais : "ê" se prononce long.
 ex. on wahê - on lèd has' - li mèsse di scole - on bê tchapê - on
 hârkê
 fr. un cercueil - un vilain individu - le maître d'école - un beau
 chapeau - une gorge
 Ce son n'est jamais écrit "ai".
 En français règne l'arbitraire : "es", "è", "ê", "ai", "e" représentent
 le même son.
 ex. mes très chers frères rêvent.
8. **Une voyelle longue porte un accent circonflexe (^)**
 ex. ine trûte - djône - à sétinme cîr - bouhî - lèd - li mèsse - tâve
 - wahê - ouhê
 fr. une truite - jeune - au septième ciel - frapper - laid- le maître
 - table - cercueil - oiseau
 Faisons bien la différence entre : hôssî ≠ hossî ; on pîhî ≠ pihî
 soulever ≠ secouer ; un pêcher ≠ pisser
 En français, l'accent circonflexe remplace la lettre "s" d'un mot
 latin. Ce "s" est conservé en wallon.
 ex. bestia → fr. bête → wal. bièsse
 fenestra → fr. fenêtre → wal. f(i)gnèsse
 festus → fr. fête → wal. fièsse

9. **Le "h" en début de mot**, muet en français, est supprimé en wallon.

ex. in-ome - ine eûre - in-abitant - in-éritèdje - îr al nut' - istwère - è l'ivièr - onête

fr. un homme - une heure - un habitant - un héritage - hier soir - histoire - en hiver - honnête

Toutefois, il est conservé dans certains mots, il est d'ailleurs fortement expiré :

ex. hôt - hawer - ine hêpe - hagnî - halcrosse - hâle - hanter - hâsse (hâsse) - ine mohone - bâhî - in oûhê

fr. haut - aboyer - une hache - mordre - maladie - échelle - courtiser - hâte/besoin - une maison - embrasser - un oiseau

Le "h" en fin de mot n'est pas supprimé et se prononce presque comme le "g" néerlandais, très légèrement expiré.

ex. ine creuh - dès neuh - ine célihe - trîhe - l'ouh - moh - dîh

fr. une croix - des noix - une cerise - terre laissée en friche (pré) - la porte - mouche - dix

Rem. : des administratifs belges qui désiraient reproduire dans la graphie⁷ ce son "h" expiré ont utilisé les lettres "xh" que l'on retrouve dans des mots comme :

xhavée - Trixhes - Xhignesse - Xhoris - Xhovémont - matrixhe (= mâl trîxhe).

La prononciation actuelle de ces mots est donc erronée, mais qui le sait encore ? La graphie en a modifié la prononciation.

10. **Le son français "ge"**, comme dans "garage" s'écrit "je" en wallon.

ex. griliaje - pârtèdje - colèje - jandarme

fr. grillage - partage - collège - gendarme

Dans les autres cas, la lettre "g" prononcée comme "garde, guide" s'écrit par "g" et "gu" comme en français ("gu" devant "a" - "e" - "o").

ex. ine gârdirôbe - on gorèt - ine gozète - on guide - glèce - clôt t' gueûye - grigneûs

fr. une garde-robe - un porcelet mâle - une gosette - un guide - glace - ferme-la - grincheux

11. **La lettre "t" prononcée [s]** dans les mots français en "tion" s'écrit par "s" et "c" en wallon, soit : "cion" et "sion".

ex. ine accion/acsion - émôcion - fé atincion - rèvolucion - rêpèticion - démocraciye

fr. une action - émotion - faire attention - révolution - répétition
- démocratie

En français règne à nouveau l'arbitraire : circonstance →
circonstanciel, substance → substantiel et : le ciel - le logiciel - un
référentiel - confidentiel...

12. **Le son [s]** s'écrit, en wallon, par "s", mais par "ss" entre deux
voyelles.

ex. on sâbe - ine sacwè - on sârô - scole - Sèrè - simpe - assé -
hâsse - hossî - frisse

fr. un sabre - quelque chose - un sarrau - école - Seraing - simple
- assez - hâte - secouer - fraîche

Dans quelques cas, le son [s] s'écrit par "ç" (cf. en français "ç"
s'emploie devant "a" et "o")

ex. çouchâl - çoula - leçon - linçou - aççant/acsant

fr. ceci - cela - leçon - linceul - accent

13. **Le son [z]** s'écrit normalement par "z".

ex. razer - pèzer - mizère - cazèr - ine dozinne - zûner - tûzer

fr. raser - peser - misère - cité ouvrière - une douzaine - râler -
réfléchir

Mais, le son [z] s'entend aussi par assimilation⁸ régressive, ainsi
devant une voyelle "s" se prononce [z] (cf. français)

ex. lès-omes / dès-èfants / dès-ognons d'tûlîpe / dès-annêyes / sès
ouy (!)

fr. les hommes / des enfants / des bulbes de tulipe / des années /
ses yeux

14. **Le trait d'union** s'emploie pour marquer une liaison dans la
prononciation.

ex. in-ome / dès-omes / il è-st-èveoye / nos-avans fin/faim / dès
gros-âbes / è-st-i sot ?

fr. un homme / des hommes / il est parti / nous avons faim / des
gros arbres / est-il sot ?

Mais : on gros âbe (pas de liaison).

15. **Le son [w]** s'écrit toujours "w".

ex. walon - si rwiner - ine wafe - on wahê - dès wants - wârdèr -
wice vas-s' ?

fr. wallon - se ruiner - une gaufre - un cercueil - des gants - garder
- où vas-tu ?

16. **Le son [o:] comme dans "beau"** s'écrit en wallon par "ô". Jamais par "eau".

ex. pôle - cadô - ôte - burô - cavô.

fr. pauvre - cadeau - autre - bureau - caveau

Mais on trouve aussi : cadau - burau (au lieu du français "eau").

17. **La lettre "x"** n'est pas employée. On se réfère à la prononciation française.

ex. in-ègzamin - ègzécuter - in-ègzimpe - ègzac/ègzake - deus - on taksi

fr. un examen - exécuter - un exemple - exact - deux - un taxi

18. **Le son [k]** s'écrit dans la plupart des cas "k", mais on utilise aussi "qu" et aussi "c"

1. "k"

ex. ine barake/baraque - bloker/bloquer - kéke/quéque - Bèljike - kimint ?

fr. une baraque - bloquer - quelque - Belgique - comment ?

2. "c" ou "qu" devant "a", "o", "u", - et - "w"

ex. camion - ine cône - éco - curé - cuzin

fr. camion - une cause - encore - curé - cousin

cwate/quate - cwiter- poqwè/poqwè - cwè/què ? - cwand/qwand ? - kél/quél/ké ?

fr. quatre - quitter - pourquoi - quoi ? - quand ? - quel(les) ?

Rem. : "qw" s'emploie surtout au commencement d'un mot ou de la 2^e partie de celui-ci (po... qwè).

19. **Les graphies "ph" - "th" - "rh"** n'existent pas en wallon.

ex. alfabèt - téléphone - tèyâte - ritme - dè té d'tyou

fr. alphabet - téléphone - théâtre - rythme - du thé de tilleul

20. **"an" - "in" - "on"** devant "b" et "p" deviennent "am" - "im" - "om" comme en français

ex. tchambe - djambe - tchamp - timbe - tombe - ombe - imbaras

fr. chambre - jambe - champ - timbre - tombe - ombre - embarras

21. **Une voyelle prosthétique**⁹ est parfois ajoutée.

ex. li scole → dè l' sicole - li spale → ine sipale - li p'tit fis → nosse pitit fis

fr. l'école = de l'école - l'épaule = une épaule - le petit fils = notre petit fils

et encore : dè spès cafè → dè l' sipèsse sope - li f'gnèsse →so
l'fignèsse
fr. du café fort = de la soupe épaisse - la fenêtrè = sur la fenêtrè

22. Utilisation facultative d'un point

Dans un souci de clarté, certains linguistes wallons (mais pas Jean Haust) conseillent d'utiliser un point pour séparer une voyelle nasale (an, on, in) d'une consonne semblable afin d'indiquer que la première consonne n'est pas prononcée. C'est une indication utile pour la prononciation.

ex. an.nêye - dozin.ne - lin.ne ≠ Jean Haust écrit : annêye - dozinne
- linne

fr. année - douzaine - laine

Remarque finale : on constatera, avec un certain regret, que le système de graphie développé par Jules Feller, appliqué par Jean Haust et généralement admis aujourd'hui, n'est pas exempt de difficultés inutiles dont certaines sont présentées au nom d'une étymologie connue des seuls intellectuels ayant fait des études classiques. On regrettera, entre autre, l'emploi de "c" et "k" et "qu" pour le son [k] et, bien sûr, la voyelle muette "e".

Notes explicatives

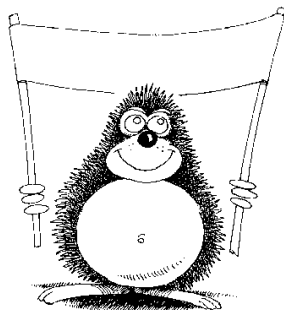
[] Les crochets sont utilisés pour encadrer la représentation d'un son : ex. oiseau
[wazo.]

() Les parenthèses encadrent une représentation approximative d'un son, proche de la prononciation française.

1. Signe diacritique : signe qui ajouté à une lettre en modifie la valeur = accent grave, cédille, °
2. Voyelles : les lettres "a-e-i-o-u-y".
3. Consonnes : les autres lettres de l'alphabet (b-c-d-f...).
4. Une lettre est dite "muette" quand elle ne se prononce pas (fr. homme - lit - pas - lot).
5. Minute : apostrophe placée après une lettre qui doit être prononcée.
6. Élisioin : suppression.
7. Graphie : représentation écrite d'un mot.
8. Assimilation : modification provoquée par une lettre qui suit ou précède.
9. Prosthétique : terme de linguistique, phénomène consistant en l'addition d'une lettre dans un mot sans qu'elle n'en modifie le sens.



Le hérisson des jardins, une espèce menacée



Bonjour, laissez-moi me présenter. Je suis petit, de 20 à 30 cm de long. Je porte un manteau brun pourvu de piquants, ce qui vous empêche de me trouver bien sympathique. Je suis le seul mammifère en Belgique ainsi équipé de poils entrecroisés très durs et pointus, de 2,5 cm de long et au nombre de 5 000 environ ! Ils servent à ma défense : je les hérissé en cas d'agression, en me roulant en boule.

Ma tête porte un petit museau noir et pointu et mon ventre est recouvert d'une fourrure grise. Je pèse de 500 grammes à un kilo, voire plus. Hôte des lisières des bois et des milieux ouverts à végétation basse, je me suis aussi adapté à vivre près des villages. Je me cache le jour pour me reposer au milieu d'un tas de feuilles mortes, ou à l'abri dans un buisson. Je dors au crépuscule et la nuit, pour me nourrir, à raison de septante grammes par jour ; étant omnivore, je consomme des insectes, des limaces, des araignées, des fruits tombés par terre, etc.

Si je vous écris aujourd'hui, c'est parce que mon espèce est menacée : la route est ma principale cause de mortalité. Lorsque je me déplace, après ma retraite hivernale, ou lorsque je quitte mes parents un mois après ma naissance, au début de l'été. Mais, de plus, vos jardins ne me sont plus aussi favorables qu'autrefois : je me noie dans vos piscines, je m'empoisonne à cause de vos pesticides et parfois je n'y trouve tout simplement plus à manger, je me coince dans vos clôtures !

Alors, si vous voulez m'aider à survivre, je me permets de vous recommander, surtout si vous êtes jardinier :

*** *Pour ne pas m'empoisonner :***

- renoncez à m'attirer avec du lait et d'autres produits laitiers, car je ne les digère pas ;
- n'utilisez pas de pesticides sur vos plantes, ni de granulés anti-limaces.

*** *Pour ne pas me noyer :***

- accrochez une planche un peu rugueuse sur le bord de votre piscine, au bord des trous et des rigoles profondes, pour que je puisse me sortir de ces pièges.

*** *Pour me permettre de circuler :***

- ne m'enfermez pas dans votre jardin, je dois pouvoir cheminer. Il faut prévoir des passages adaptés au bas de vos clôtures, pour que je puisse passer de l'un à l'autre ;
- évitez donc les clôtures, ou les murs sans ouverture ; un espace de 10 à 15 cm est suffisant pour me laisser traverser.

*** *Pour m'attirer dans votre jardin :***

- aménagez des espaces composés de branchages, de feuilles mortes, de ronces, d'un tas de bois, etc. ;
- créez un abri artificiel pour m'abriter ; une petite caissette renversée contenant de l'herbe sèche suffit. Elle devra être située, à l'abri du soleil direct, sous une haie, dans un vieux mur.

*** *Pour me protéger en hiver, lorsque je suis en hibernation parce que la nourriture est devenue rare :***

- laissez-moi tranquille dans mon nid d'herbes et de feuilles que j'aménage sous une souche d'arbre, sous une haie, sous un tas de foin ou de bois...
- ne me déplacez pas !

L'Homme & l'Oiseau ; Ligue Royale Belge pour la protection des Oiseaux,
2^e trimestre 2016.

Le PPNa est un membre protecteur de la "Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux".



Chapelle du thier des Raves (ou vôle des Mwérts)

Dans notre brochure consacrée au petit patrimoine religieux de Nandrin, nous signalons la présence de cette chapelle située sur une propriété de la famille Vaessen. Nous en connaissons maintenant l'origine grâce aux informations que nous a fournies notre membre, Nicole Vaessen.

Cette chapelle, dédiée à la vierge Marie, a été érigée à la mémoire d'un petit garçon nommé Fernand Vaessen, décédé inopinément à la suite de convulsions, à l'âge de treize mois, le 20 janvier 1955. Il était le troisième fils des époux Hubert Vaessen-Delcommune. Elle fut consacrée par monsieur le curé Neuville qui organisa pour l'occasion une procession traditionnelle constituée d'enfants de chœur encadrant la statue de la vierge Marie. C'est lui aussi qui célébra, en l'église Saint-Martin, la messe d'ange pour le petit défunt. Madame Nicole Vaessen nous signale que, à la suite d'actes de vandalisme répétés, la statue de la vierge dut être remplacée plusieurs fois !

Il est pénible de constater que certaines personnes ne disposent pas d'un niveau moral minimal pour respecter la peine de leurs semblables et le patrimoine en général.



Photo :
Nicole Vaessen

Balade de l'automne

Quand :

le **dimanche 16 octobre 2016** à 14 h.

Lieu : *Ocquier, Bende, Amas, Ocquier.*

Longueur : environ 8,5 km.

Rendez-vous : à 14 h, place Ovide Musin à Nandrin, en face de la pharmacie "Lion".

Départ en voiture vers Ocquier.

Public cible : ouvert à tous.

Guide : André Jaminon.

PS : en cas de fortes pluies, la balade sera reportée à une date ultérieure



Journées du patrimoine 2016 (10 & 11 septembre)

Ces deux journées de découverte du patrimoine wallon avaient pour thème le patrimoine religieux et philosophique. Le PPNa, qui avait travaillé sur ce sujet depuis des mois et qui venait de publier une brochure dédiée au petit patrimoine religieux de Nandrin se devait, très logiquement, de participer à cette manifestation culturelle.

Avec l'autorisation communale, le C.A. installa un stand d'informations destinées aux visiteurs potentiels. Notre brochure, bien sûr, ainsi que des plans situant les chapelles et les "potaies" et des notes et descriptifs historiques concernant les trois églises de notre commune étaient mises à leur disposition.

Au cours du week-end, une soixantaine de visiteurs furent accueillis par les membres du Conseil d'administration et nos amis Etienne et Marie-Louise Gérard, membres fidèles du PPNa. Ces journées furent l'occasion d'avoir des contacts sympathiques avec différents visiteurs et en particulier, avec des membres d'anciennes familles nandrinoises. Bref, ce furent des journées agréables et riches en relations humaines. ■

Notre barbecue traditionnel : dimanche 10 juillet 2016

Cette année, le temps était avec nous ; la tonnelle n'a pas protégé les convives des copieuses averses de l'an passé, mais plutôt d'un soleil un peu trop généreux. Comme l'année dernière, plus d'une vingtaine de membres du PPNa se sont retrouvés au cours du barbecue traditionnel. C'est dans une atmosphère conviviale et chaleureuse qu'ils ont apprécié la délicieuse entrée et le savoureux dessert, entrecoupés des habituelles saucisses et pommes de terre qui, soulignons-le, étaient parfaitement cuites ; ce qui, reconnaissons-le, n'était pas le cas l'an dernier où elles étaient un peu trop... africaines !



Que Micheline et Odette soient chaleureusement remerciées pour l'excellence de leurs préparations. Remercions, sur notre lancée, toutes celles et tous ceux qui ont contribué, manuellement,

à la réussite de cette rencontre amicale à laquelle nous sommes très attachés.

Le temps et le rosé aidant, cette journée se prolongea jusqu'à 21 h 00 de sorte que les amateurs de football durent se contenter de la deuxième partie du match final de l'"Euro".

À l'an prochain pour certains et à notre prochaine balade pour la plupart !



Balade dans la vallée du Triffoy, dimanche 14 août

Cette fois, le PPNa s'est presque révélé être un concurrent de l'ADEPS. Enfin, restons modestes et réalistes. Mais, c'est en effet, trente-trois membres et sympathisants du PPNa qui se sont rencontrés sur la place Ovide Musin pour participer à la balade d'été dont le guide, avisé et dévoué, fut une fois de plus, notre ami Régis Hubin.

Passé l'étonnement du succès de l'annonce de la balade, le groupe entama l'itinéraire programmé au départ de la place de Grand-Marchin sur laquelle on admira le beau kiosque en regrettant par contre l'absence totale de bancs. C'est avec surprise que chacun découvrit l'étonnant clocher torsadé de l'église qui rappela à certains le clocher semblable de l'église de Jalhay.

Dirigé (pas toujours) par notre guide, le groupe s'attaqua à une balade de huit kilomètres aux paysages et hameaux pittoresques et très variés, fort appréciés par la majorité qui découvrait, avec plaisir, cette région du Condroz.

Quant au temps, il fut avantageusement de la partie, un soleil radieux et une température enfin de saison. Certes, cette dernière, alliée au relief varié, provoqua quelques ralentissements ou haltes réparatrices et rafraîchissantes sur les rives du Triffoy que beaucoup d'entre nous découvraient pour la première fois.

Certains se remémorèrent la balade de l'année passée, à la même époque, à Petit-Avin où les participants furent littéralement "noyés comme des souches" par un orage soudain.

À l'issue de la balade, une vingtaine de marcheurs se retrouvèrent dans le joli village de Pair, attablés devant la petite église flanquée des deux tilleuls majestueux pluricentennaires, où le conseil d'administration du PPNa apprécie tellement de partager avec les membres, heureux et fatigués, un petit verre de rosé bien frais pour clôturer une excellente journée.

Merci, encore, à notre ami Régis pour cette splendide balade.



Photo : Etienne Gérard